



Rudolf Ramsauer,  
directeur

*Si le souverain a pris une décision réjouissante le 5 juin en disant clairement oui à Schengen/Duglin, le Parlement aussi a fait des choix très positifs pour l'économie suisse lors de la session d'été. Premièrement,*

*Nouvelles réjouissantes en politique: les choses bougent!*

*les deux Chambres ont mis sous toit le programme d'allègement 04. Il en résultera ces prochaines années une nette correction de la croissance des dépenses de la Confédération. Cela mérite une bonne note, même si les problèmes structurels à plus long terme du budget de la Confédération ne sont nullement résolus (voir page 4). Deuxièmement, le Conseil national a mis en chantier la révision de la loi sur le marché intérieur, sans en réduire l'ampleur. La nouvelle loi doit se traduire par davantage de concurrence, ce qui est très urgent pour remettre notre économie sur la voie de la croissance. economie suisse a encouragé et soutenu activement ces deux objets.*

@ rudolf.ramsauer@economiesuisse.ch

## Accords bilatéraux: l'engagement de chacun sera décisif

**L'enjeu du 25 septembre est de taille: cette votation décidera des conditions-cadre à venir des entreprises suisses sur les marchés européens.**

Les représentants de l'économie se tiennent généralement en retrait lors de votations. L'objectif premier des entreprises n'est pas de faire de la politique en permanence. Elles concentrent leurs efforts sur les marchés et sur leurs produits en vue d'assurer leur avenir. Et c'est bien ainsi. Il n'en va pas de même quand une votation porte sur un sujet qui influence de manière fondamentale les conditions-cadre des entreprises. Le 25 septembre – juste après la pause estivale – ce sera le cas. Le résultat de la votation sur l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de l'UE peut avoir un impact direct sur la compétitivité des entreprises.

### Faible immigration attendue

Le problème n'est pas la libre circulation des personnes en soi. Cet enjeu n'est pas très important. Les contingents de permis de travail délivrés à des ressortissants des nouveaux Etats membres de l'UE seront peu importants. D'un millier par an environ au début, ils culmineront à 3000 en 2011. Dès lors qu'on rapporte ce chiffre aux commu-

nes par exemple – un permis par commune – oser parler «d'immigration massive» est sans fondement. Non seulement il n'y aura pas d'invasion, mais on corrigera enfin les erreurs de la politique des étrangers menée ces dernières années. Finie l'immigration de travailleurs peu qualifiés: les entreprises pourront recruter des travailleurs qualifiés. Le fait est que les accords bilatéraux remédient à des défauts dénoncés depuis longtemps. Toutes les études concluent que les mouvements migratoires sont limités. Or d'ici à ce que les contingents et les



Urs Rellstab,  
membre de la direction

délais de transition disparaissent, les nouveaux Etats membres de l'UE auront pris du poids sur le plan économique de sorte que la pression migratoire aura largement disparu elle aussi. Ensuite, on assistera au retour des immigrants dans leur pays d'origine, comme cela a été le cas des Italiens et des Espagnols.

### Potentiel de croissance des nouveaux Etats membres

Pour les entreprises, deux choses sont essentielles: d'une part,

les marchés dynamiques des nouveaux Etats membres de l'UE présentent un potentiel de croissance considérable, d'autres part, le non renferme le risque, pour l'économie, de mettre en jeu l'ensemble des accords bilatéraux. En ce qui concerne le premier point, il est clair que les Hongrois et les Tchèques ne comprendraient guère que la Suisse leur tourne le dos. Le non serait un signal nuisible. Et dès lors que la réputation suisse subit un revers, les entreprises le ressentent. En ce qui concerne le deuxième point, nous pouvons tout au plus spéculer sur la réaction de l'UE à un refus de la Suisse d'étendre l'accord sur la libre circulation des personnes. Or nous savons avec certitude qu'une inégalité de traitement des différents membres de l'UE par la Suisse serait inacceptable pour l'UE. En conséquence, une telle décision peut remettre en question une voie bilatérale qui a fait ses preuves. Il en découlerait des inconvénients majeurs pour la compétitivité de notre pays. En effet, un emploi sur trois dépend de nos échanges économiques avec l'UE. C'est pourquoi nous vous invitons à soutenir activement le oui autour de vous en vue de la votation du 25 septembre.

@ urs.rellstab@economiesuisse.ch

### Point fort

La conjoncture en Suisse reste hésitante. Des réformes de politique économique n'en sont que plus nécessaires.

Page 2 ▶

### Plan financier: souci

Le nouveau plan financier de la Confédération cause bien du souci. Il pronostique des hausses des dépenses ravageuses.

Page 4 ▶

### Loi sur le CO<sub>2</sub>

La mise en oeuvre introduit de nouvelles réglementations problématiques. L'introduction rapide du centime climatique est indispensable.

Page 6 ▶

### Portrait d'une PME

Geomag a imposé la qualité suisse sur les marchés mondiaux. Ses jouets sont des objets esthétiques et techniques hors-pair.

Page 8 ▶

# Rapport sur la situation économique: reprise hésitante

Selon les observations d'économiesuisse, l'économie nationale n'a guère progressé ces derniers mois sur le plan conjoncturel. Des mesures de réforme sont attendues du côté de la politique économique.

La conjoncture a perdu de son dynamisme dans les pays industrialisés. Les prix du pétrole, qui atteignent des sommets, et les hausses des matières premières industrielles sont des éléments déterminants de cette évolution. Ces mouvements s'accompagnent d'importants déplacements de pouvoir d'achat des pays consommateurs vers les pays producteurs, qui exercent un effet ralentisseur sur l'activité mondiale de production.

## Perspectives mondiales pas trop mauvaises

Les Etats-Unis et la Chine sont toujours les moteurs de l'expansion économique mondiale. Les perspectives favorables d'évolution économique aux Etats-Unis demeurent intactes. En Chine, la conjoncture intérieure est toujours dynamique. Toutefois, ces deux pays constituent aussi des foyers de risques à l'échelle de l'économie mondiale, parce qu'ils contribuent aux déséquilibres existants en économie extérieure. Au Japon, la reprise reste relativement soutenue. En Grande-Bretagne et dans les nouveaux pays de l'UE, la conjoncture est comparativement solide. La Russie et de nombreux pays d'Amérique latine bénéficient de la hausse sur les marchés des matières premières. En revanche, les perspectives de l'espace euro, important pour la conjoncture suisse, se sont plutôt assombries. En Allemagne, en attendant les élections, l'évolution de la conjoncture est victime de l'incertitude; la France pour sa part manifeste de nets signes de faiblesse et l'Italie menace de tomber dans la récession.

Mais, malgré une conjoncture européenne plus terne, les pers-



pectives mondiales ne sont pas mauvaises. Une politique monétaire accommodante et des conditions de financement favorables sur les marchés internationaux des capitaux devraient rendre supportables les charges en rapport avec l'évolution des marchés des matières premières. Toutefois, il y a toujours un potentiel de rebondissements considérable.

## La conjoncture européenne est essentielle pour la Suisse

Pour surmonter le marasme conjoncturel, il est d'une importance décisive que la conjoncture européenne reprenne rapidement. Les chiffres favorables du commerce extérieur d'avril et de mai présentent peut-être une lueur d'espoir. Tout récemment, l'industrie a aussi été un peu moins prudente dans la formulation de ses perspectives d'exportation. La compétitivité de l'économie suisse, intacte au niveau des prix, inspire confiance. Le recours intensif à la division internationale du travail renforce la place économique suisse et la rend plus résistante aux fluctuations provisoires des cours de change. L'hôtellerie espère parvenir à étendre aux hôtes indigènes et à toutes les régions le tournant observé dans la branche touristique.

La consommation privée demeure solide. Elle évolue toutefois avec retenue, parce que les ménages privés font preuve de circonspection face à la situation qui règne sur le marché du

travail, aux prix du pétrole plus élevés et à la hausse modérée seulement des revenus réels disponibles. Les investissements d'équipement ne reprendront de l'élan que peu à peu. L'industrie de la construction, rénovation comprise, peut s'attendre à voir sa production augmenter ces prochains mois. La marche des affaires reste orientée à la hausse dans le secteur des services.

## Processus de reprise hésitant

économiesuisse s'attend pour 2005 dans le meilleur des cas à une croissance réelle à la limite inférieure de son estimation de décembre dernier (1,4-1,8%). Au vu de cette modeste évolution, il ne faut pas s'attendre non plus ces prochains mois à un redressement du marché du travail.

Compte tenu de la stagnation de l'économie et de l'incertitude persistante qui règne dans l'économie mondiale, la politique monétaire a maintenu à juste titre sa tournure expansionniste. Toutefois, les expériences récentes montrent qu'une politique monétaire généreuse n'a aucune influence sur le potentiel de croissance d'une économie. De même, les limites de la politique des taux d'intérêt sont apparues nettement. Il appartient à l'Etat d'entreprendre, dans le cadre de sa politique économique, d'autres mesures résolues de réforme propres à relancer le processus de croissance.

 [rudolf.walser@economiesuisse.ch](mailto:rudolf.walser@economiesuisse.ch)

## Première journée nationale «Les entreprises s'engagent»

Le 27 août, des entreprises de tout le pays informent sur l'importance que revêtent pour elles les accords bilatéraux.

Le comité des entreprises pour les accords bilatéraux organise un événement national. A l'enseigne de «Les entreprises s'engagent», celles-ci mettront sur pied diverses manifestations.

## Une idée simple

Des entreprises de toute la Suisse invitent la population pour l'informer sur les accords bilatéraux. A la clé, un programme pour petits et grands. Le clou de la manifestation sera un lâcher de ballons dans toute la Suisse. Il y aura un programme pour les enfants, une animation musicale et un buffet. Les entreprises participantes auront tout loisir de donner libre cours à leurs idées.

Les entreprises d'exportation, comme l'économie intérieure, ont besoin des accords bilatéraux. En effet, «quand l'exportation va, tout va». C'est aussi très important pour les travailleuses et les travailleurs.

## Tout le monde participe!

Sont appelées à participer toutes les entreprises qui s'engagent en faveur des accords bilatéraux, quelle que soit leur taille ou la branche à laquelle elles appartiennent. Plus grand sera l'intérêt des entreprises à participer, plus fort sera le signal de l'économie suisse en faveur du oui et plus grandes seront les chances d'obtenir un résultat positif dans les urnes le 25 septembre. Donc, participez vous aussi!

Pour de plus amples informations, adressez un e-mail à Catherine Lance à l'adresse

 [info@accords-bilateraux.ch](mailto:info@accords-bilateraux.ch)

*Nous appuierons vos efforts*

# Certificat de salaire à l'épreuve de la pratique

La Conférence suisse des impôts, association des autorités fiscales suisses (CSI), a lancé le 21 juin 2005 le projet pilote sur le nouveau certificat de salaire.

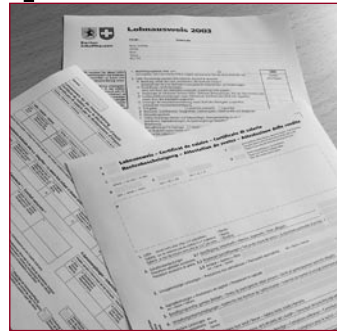
Ce projet a pour but de tester soigneusement, auprès d'employeurs représentatifs, le nouveau certificat de salaire avant son introduction généralisée en 2007. L'opération sera menée en collaboration avec les associations faitières de l'économie (economiesuisse, Union suisse des arts et métiers, Union patronale suisse). Ainsi, les difficultés éventuellement rencontrées pourront être prises en compte; les nécessaires modifications qui en découleraient devraient être appliquées avant l'entrée en vigueur définitive du nouveau certificat. Les associations faitières de l'économie appuient encore et toujours le compromis durement négocié en novembre 2004 avec la Conférence des directeurs

cantonaux des finances, sous la médiation du conseiller fédéral Merz. Les autorités fiscales pour leur part entendent continuer, comme par le passé, à poursuivre leur pratique d'application conformément à la loi. En ce sens, il ne faut s'attendre ni à un durcissement de la pratique, ni à un élargissement du substrat fiscal.

## Priorité à une évaluation circonstanciée

Désormais, la phase pilote relative au nouveau certificat de salaire – qui sera analysée de façon circonstanciée et équilibrée – est au centre de l'attention tant des autorités fiscales que des associations faitières de l'économie. La discussion devrait ainsi pouvoir prendre un tour moins émotionnel. C'est pourquoi les deux parties s'efforcent de travailler de manière constructive à la bonne marche du projet pilote. Celui-ci sera organisé de la façon suivante:

- Il s'agit de vérifier si la mise en oeuvre du nouveau certi-



cat de salaire est techniquement possible, supportable sur le plan administratif et raisonnable aussi bien économiquement que fiscalement.

- Dans ce but, un groupe représentatif d'employeurs des secteurs privé et public et des différents cantons est appelé à expérimenter concrètement le nouveau formulaire. L'évaluation se fondera ainsi sur les fruits des expériences faites.

- Les employeurs participant à l'exercice peuvent compter sur un appui gratuit et compétent d'experts en la matière.

- Les informations fournies par les employeurs seront traitées de manière confidentielle et ne seront en aucun cas transmises aux autorités compétentes de taxation.
- Les résultats feront l'objet d'une évaluation par un groupe de travail mixte composé de représentants des autorités fiscales et de l'économie; cela devrait garantir en fin de compte une appréciation équilibrée.

La réussite du projet dépend finalement de la participation active des employeurs et de leur représentativité. Seuls des constats confirmés découlant de la phase d'évaluation pourront conduire à envisager d'autres mesures, voire à procéder à d'éventuelles adaptations. C'est pourquoi aussi bien la CSI que les associations faitières de l'économie appellent tous les employeurs intéressés à participer au projet pilote. Inscription sous:



## Le graphique du mois

# Suisse: nouveau record des dépenses de l'Etat

Des pays menant une politique financière durable sont parvenus à réduire en parallèle la quote-part de l'Etat et la quote-part fiscale depuis 1990. La Suisse, par contre, ne maîtrise pas ses finances publiques: tant les dépenses que la charge fiscale ont connu la hausse la plus

forte en comparaison internationale.

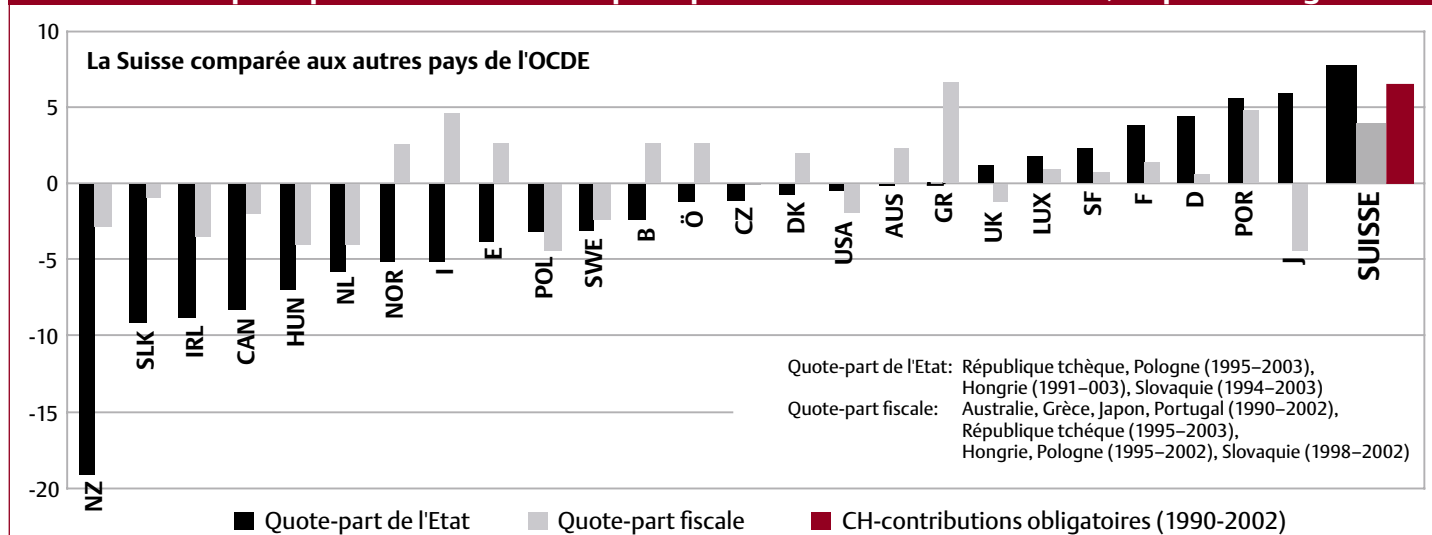
Si on considère l'évolution de la quote-part de l'Etat et de la quote-part fiscale depuis 1990, la Suisse se place au dernier rang. En effet, la grande majorité des pays de l'OCDE ont réussi à réduire considérable-

ment leurs dépenses publiques depuis 1990, alors que, en Suisse, elles ont augmenté de plus de sept points de pourcentage du PIB. Le bilan est moins net pour la quote-part fiscale. De nombreux Etats ont pu la stabiliser tandis qu'elle a continué son ascension en Suisse. En raison de différences de dé-

limitation, il est parfois difficile de comparer et d'interpréter le niveau absolu des quotes-parts. En revanche, l'évolution des quotes-parts nationales dans le temps est parlante. Ainsi, des pays prospères sont parvenus à réduire en parallèle leur quote-

Suite page 4

## Evolution de la quote-part de l'Etat et de la quote-part fiscale entre 1990 et 2003, en pourcentage du PIB



Source: OCDE, Economic Outlook N° 77; OCDE, Revenue Statistics 1965-2003; DIF

# Finances fédérales: le nouveau plan financier casse les efforts d'allégement

**Le nouveau plan financier de la Confédération donne matière à préoccupation. Avec un supplément de dépenses de l'ordre de 8 milliards de francs, un nouveau dérapage menace.**

Les programmes d'allégement (PAB) 03 et 04 devaient initialement permettre de corriger à temps l'énorme progression des dépenses de la Confédération pour la période 2003-2007 et amener celles-ci à se calquer dans la durée sur la courbe du renchérissement, comme le demandait une motion parlementaire.

Le rôle moteur du Conseil fédéral (et en particulier du Département fédéral des finances) est à saluer. Ainsi, les finances fédérales devront être stabilisées d'ici à fin 2007. Mais dès 2008, la discipline risque de se relâcher à nouveau: à défaut de corrections, on pourrait voir apparaître d'ici à 2009 des dépenses supplémentaires inacceptables sur le plan de la politique financière, de l'ordre de près de huit milliards de francs par rapport au budget 2005. Le risque de ce dérapage est apparu pour la première fois lorsque, il y a quelques jours, le Conseil fédéral

a présenté, dans le cadre de sa planification financière traditionnelle, les nouveaux chiffres clés de l'évolution des dépenses de l'Etat pour la période 2006-2009.

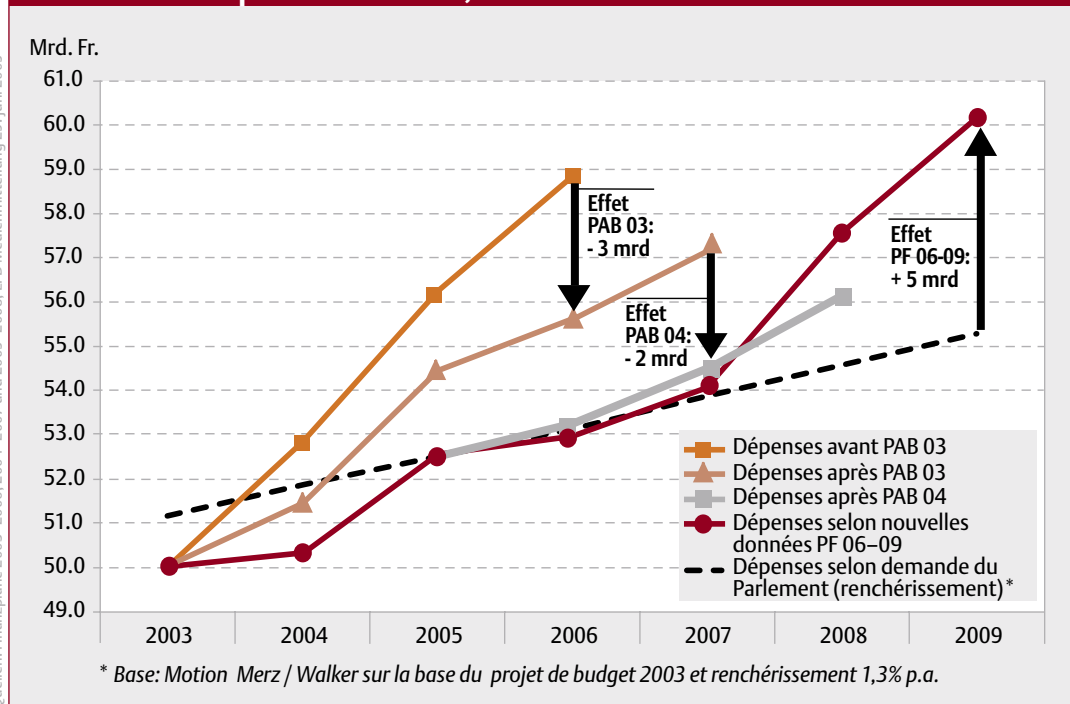
Si ce scénario se réalise, les efforts de discipline budgétaire fournis dans le cadre du PAB 03 et du PAB 04 seraient anéantis. Une fois de plus, le Conseil fédéral pronostique une progression plus que proportionnelle des dépenses et des recettes. Ainsi, pour ces deux paramètres, le Conseil fédéral table sur une croissance annuelle de près

de 6% de 2007 à 2009. Un tel débordement de l'activité de l'Etat est tout sauf financièrement durable. Les autorités et le monde politique ne doivent pas rester sans réaction face à cette évolution. Affirmer que les chiffres sont noirs et que l'on pense arriver à respecter le frein à l'endettement revient à ignorer la dynamique négative en cours et faire preuve d'hypocrisie.

## Causes et recettes connues

Outre les risques de charges supplémentaires massives, les véritables causes de cette fâcheuse évolution sont connues: les automatismes du financement supplémentaire de l'AI (augmentation de TVA) et les mécanismes de financement des grands projets ferroviaires expliquent cette évolution et réduisent à néant la marge de manœuvre financière dont dispose la Confédération. Les autres secteurs de tâches vont nécessairement en souffrir. C'est pourquoi d'importantes réformes structurelles doivent être entreprises dans le domaine ferroviaire et dans les assurances sociales si l'on entend maîtriser durablement des finances à la dérive. Le Conseil fédéral envisage de telles réformes. Il importe de s'y attaquer en priorité, car elles sont supportables du point de vue de la politique financière.

## Evolution des dépenses fédérales, 2003-2009



Sources: Finanzpläne 2003-2006, 2004-2007 und 2005-2008; EFD Medienmitteilung 29. Juni 2005

@ pascal.gentinetta@economiesuisse.ch

suite de la page 3

part d'Etat et leur quote-part fiscale. La Nouvelle-Zélande, l'Irlande, la Slovaquie, la Hongrie et la Pologne en sont quelques exemples. Des pays caractérisés par un lourd endettement hérité du passé, comme la Belgique, l'Italie, le Canada, le Danemark ou les Pays-Bas, ont réussi parfois sous la pression des critères de Maastricht, à freiner leurs dépenses publiques et à stabiliser ou diminuer leur endettement. Outre la Suisse, ce sont surtout l'Al-

lemagne, la France et le Japon qui connaissent des difficultés économiques. Le Japon a, certes, réduit sa quote-part fiscale, mais son endettement rapporté au PIB a plus que doublé.

## Rôle particulier de la Suisse

La Suisse finance une part substantielle de ses prestations sociales obligatoires par des versements obligatoires à des institutions d'assurance privées (par exemple la SUVA, l'assurance maladie obligatoire), c'est-à-dire «hors» de la quote-part fis-

cale officielle de l'OCDE. Aussi le niveau et l'évolution de la quote-part dans son ensemble présentent-ils un intérêt: dès lors qu'on inclut tous les versements à caractère obligatoire dans la quote-part fiscale, cette dernière passe de 36,5% en 1990 à 42,8% en 2002, c'est-à-dire beaucoup plus haut que la quote-part officielle calculée par l'OCDE.

Jusqu'ici, la Suisse pouvait rester les bras croisés et se reposer sur ses avantages initiaux, à savoir une quote-part de l'Etat

et une quote-part fiscale basses. Pourtant, l'avance de 1990 a presque complètement fondu aujourd'hui. En matière de politique financière, la Suisse se trouve à un carrefour: seules des réformes structurelles lui permettront de se distancer de cette évolution négative et de stabiliser, puis de réduire la quote-part de l'Etat et la quote-part fiscale. Si les autres pays y sont parvenus, la Suisse devrait aussi y arriver.

@ brigitte.lengwiler@economiesuisse.ch

# Réforme de l'imposition des entreprises: juste mais court

**Les propositions du Conseil fédéral vont dans la bonne direction. Mais dans l'ensemble, les mesures envisagées sont timides en regard de la dynamique fiscale internationale. La réforme proposée reste en deçà des attentes de l'économie.**

Son effet sur la croissance économique et sur l'emploi devrait lui aussi être modeste. L'économie suisse va s'engager en faveur de l'optimisation du projet dans l'intérêt des entreprises et des PME ainsi que des emplois qui leur sont liés. Le but est de maximiser les effets de croissance de la réforme et le bénéfice économique de l'opération, compte tenu de l'autonomie tarifaire des cantons. On espère donc qu'elle aboutira à une imposition partielle de 50% au maximum de tous les dividen-

des, à une réglementation favorable aux PME, à un règlement ciblé des «sujets qui fâchent» ainsi qu'à l'abolition des droits d'émission.

## Liquidation partielle indirecte: à résoudre

Il importe, pendant la période transitoire qui nous sépare de l'entrée en vigueur de la réforme, de trouver une solution pour régler la situation difficile et intenable de la liquidation partielle indirecte. Ce problème a été mis en évidence par un arrêt d'ordre fiscal du Tribunal fédéral, très largement critiqué. La pratique engendrée par cette décision nuit fortement aux successions et transferts d'entreprises, notamment dans le domaine des PME. Malheureusement, le Conseil fédéral n'apporte aucune réponse à cette pratique fiscale hostile aux PME.

Sur le plan fiscal, notre pays ne peut plus se permettre de défendre des avantages fiscaux et de laisser subsister des obstacles intenable. L'évolution internationale en matière fiscale est extrêmement rapide et dynamique. La situation de la Suisse, encore relativement bonne dans certains domaines, ne doit plus faire illusion. La volonté de réformes étant en règle générale élevée dans les pays qui nous entourent, notamment en Irlande, en Autriche et dans les pays de l'Est désormais membres de l'UE, et la Suisse est de plus en plus mise sous pression dans le domaine de la fiscalité. Elle doit pouvoir continuer à se mesurer aux meilleurs en la matière et a besoin pour ce faire d'une stratégie offensive. Elle en a les moyens.

@ pascal.gentinetta@economiesuisse.ch

## Les entreprises pour les accords bilatéraux

**Un comité «Les entreprises pour les accords bilatéraux» constitué de plus de 200 représentants d'associations et d'entreprises s'engage en faveur du oui.**

L'industrie exportatrice, qui a tout à gagner de bonnes relations extérieures, est la locomotive qui tire les wagons de l'économie intérieure, a déclaré Johann Schneider-Ammann, président de Swissmem, lors de la conférence de presse du Comité «Les entreprises pour les accords bilatéraux», qui s'est tenue le 6 juillet à Bellach. Joseph Mauhart, CEO de Fraisa SA, a montré que toute la création de valeur de son entreprise repose sur les accords bilatéraux. Des collaborateurs de Bellach, de Hongrie et de Tchéquie, des représentants de fournisseurs et un hôtelier ont expliqué que ces accords sont profitables à tous les membres de la chaîne.

## Important pour l'économie

Les présidents de cinq associations économiques ont souligné l'importance de l'accord sur la libre circulation des personnes. La Suisse gagne un franc sur trois dans l'UE, donc un emploi sur trois dépend de notre commerce avec l'UE, a déclaré le président d'économiesuisse, Ueli Forster. Le président de l'Union patronale suisse, Rudolf Stämpfli a estimé qu'il était «juste que les employeurs et les partenaires sociaux se soient mis d'accord sur un catalogue de mesures pour protéger le marché du travail». Comme des études et la pratique le montrent, il ne faut pas s'attendre à des pertes d'emplois, ni à une pression sur les salaires. Edi Engelberger, président de l'USAM, voit aussi dans les accords bilatéraux des chances pour les PME, grâce à des avantages au niveau de la qualité. Jean-Daniel Pasche, président de la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH), a évoqué l'importance de l'accord sur la libre circulation des personnes en matière d'innovation et de production en Suisse.

Tous les orateurs craignent les sérieux dommages qu'un non entraînerait le 25 septembre.

# La Poste: un monopole aux effets défavorables

**Le rapport de PostReg confirme la nécessité et la faisabilité de l'ouverture complète du marché postal.**

Se fondant sur les conclusions du rapport de l'autorité de régulation «PostReg», l'économiesuisse demande avec insistance l'ouverture intégrale du marché postal et attend des autorités la rapide mise en place des conditions cadres correspondantes. A cet égard, il faut tenir compte des évolutions en cours en Europe.

L'ouverture rigoureuse du marché postal est la seule voie permettant de renforcer réellement le secteur postal suisse. Seule une concurrence sans distorsions permet, dans l'intérêt de la clientèle, d'abaisser enfin les prix surfaits issus du monopole de la Poste suisse et d'améliorer le rapport qualité-prix. Que l'on songe ici en particulier aux expériences positives réalisées avec l'ouverture du marché depuis 2004 dans le domaine des colis.

## De la place pour la concurrence

Le monopole qui protège la Poste suisse dans le domaine des lettres se traduit par un financement excessif manifeste du service universel et, de ce fait, de la desserte de base.

La prétendue «mise en péril du service public» par l'ouverture du marché ne tient pas debout. Voilà ce qu'est venu confirmer le rapport PostReg qui chiffre à près de 800 mio.fr. le profit généré par le service universel, même après déduction de la totalité de la «contribution aux frais d'infrastructure» pour couvrir les coûts d'un réseau postal plutôt confortable. Ainsi, le monopole attribué à la Poste suisse favorise la hausse des prix, à l'instar des augmentations successives de ces dernières années, en défaveur de la clientèle des lettres et entrave l'entrée de nouveaux concurrents. En outre, les activités aujourd'hui déjà soumises à la



concurrence (en particulier colis et services financiers) continuent de bénéficier de financements croisés. Contrairement à la pratique des autres pays européens, ces activités ne supportent aucun coût de la «contribution aux frais d'infrastructure» pour l'ensemble du réseau postal. PostReg critique également cette pratique singulière de la Poste suisse. Les nouvelles informations disponibles démontrent qu'en dépit des coûts consécutifs à l'existence d'un réseau postal défini politiquement, la marge de manœuvre permettant d'intensifier la concurrence reste grande.

@ pascal.gentinetta@economiesuisse.ch

# CO<sub>2</sub>: mise en œuvre problématique

**Au terme de près de quatre ans de discussion, le Conseil fédéral a arrêté les principes de la politique climatique suisse jusqu'en 2012. Des incertitudes persistent en ce qui concerne l'exécution de la loi sur le CO<sub>2</sub>. La mise en œuvre du centime climatique devra être rapide et efficace.**

La décision du Conseil fédéral d'introduire une taxe sur les combustibles et d'admettre le centime climatique sur les carburants à titre de mesure volontaire soulève plusieurs questions d'exécution. Elle met à nouveau en évidence les défauts connus de la loi sur le CO<sub>2</sub>. L'absence de réglementation pour les gros émetteurs, comme les nouvelles centrales à gaz et les installations de production d'énergie dans l'industrie, constitue une faiblesse majeure. Dans sa décision relative à l'ordonnance sur le CO<sub>2</sub> et à celle sur l'imputation, le Conseil fédéral a tenté par une manœuvre douteuse de remédier à cette incompatibilité avec le commerce européen de certificats d'émission. Concrètement, les entreprises doivent dorénavant aussi pouvoir réduire les émissions hors de leurs propres murs lorsqu'une

réduction in situ n'est pas possible d'un point de vue technique ou si son coût est excessif. En outre, ces entreprises peuvent se voir créditer jusqu'à 30% de leur objectif de réduction grâce aux efforts réalisés à l'étranger. Les milieux économiques jugent que cet assouplissement des prescriptions est une bonne nouvelle, mais ils estiment que la part des réductions effectuées à l'étranger pourrait être plus importante, 50% par exemple. Ce qui est problématique, c'est que ce changement est contraire aux obligations conclues avec l'Agence de l'énergie pour l'économie, ou qu'il les sape. En effet, ces obligations prescrivent que les réductions doivent exclusivement avoir lieu au sein de l'entreprise et admet 8% de réductions d'émissions effectuées à l'étranger. Il est également regrettable que la dernière adaptation des objectifs en termes d'émissions soit programmée pour 2010, ce qui contredit la directive des autorités fédérales de 2001 en vigueur.

Du point de vue de l'économie, ces nouvelles dispositions, que ne laissaient entrevoir ni la loi ni la consultation, sont incompréhensibles. De plus, elles portent

atteinte au principe de loyauté et de confiance réciproque par rapport aux engagements pris par l'économie. Si le Conseil fédéral insiste pour maintenir ces éléments dans l'ordonnance, il faudra remettre en question le sens de la taxe sur le CO<sub>2</sub> prélevée sur les carburants.

## Introduction impérative du centime climatique

Le Parlement peut influencer de manière déterminante la fixation du taux de la taxe. Il serait plus avantageux sur le plan économique d'épuiser la totalité des options relatives à la réduction des émissions conformément au Protocole de Kyoto, ce qui suppose une prise en considération adéquate des forêts suisses comme réduction de CO<sub>2</sub>. Il est incompréhensible que notre pays se fixe des restrictions par voie d'ordonnance, qu'elle érige des obstacles et qu'elle adopte des solutions particulières onéreuses pour l'économie et la société. Il est donc urgent d'introduire le centime climatique et de tester son potentiel. D'après le calendrier, ce sera le cas à partir du 1er octobre 2005 au plus tôt.

@ [urs.naef@economiesuisse.ch](mailto:urs.naef@economiesuisse.ch)



## Nouvelle élection d'un Suisse

**Pierre Tercier a été élu président de la Cour internationale d'arbitrage d'ICC.**

Professeur à l'Université de Fribourg, Pierre Tercier jouit d'une vaste expérience dans l'arbitrage international et dans la résolution des conflits.



Pierre Tercier

Il a aussi été président de la Commission suisse des cartels. Il prendra ses fonctions de Président de la Cour à compter du 1er mars 2006.

ICC Switzerland devient ainsi le fournisseur attitré d'arbitres internationaux. Le Professeur Tercier succède à Maître Robert Briner, associé au cabinet genevois Lenz & Staehelin, qui préside la Cour internationale d'arbitrage depuis presque 10 ans. C'est ainsi la seconde fois qu'un Suisse est élu à la tête de la Cour internationale.

Par ailleurs, Michel Bonnard, ingénieur conseil à Lausanne, a pris la présidence du Centre international d'expertise, un département d'ICC à Paris.

## Agence de l'énergie pour l'économie

# Réchauffer l'ambiance, alléger la facture

**Le groupe Zehnder à Gränichen a installé un nouveau système de chauffage et y a gagné à double titre: les employés sont plus motivés et la consommation d'énergie a diminué.**



Halle de production avec panneaux rayonnants

Avec un chiffre d'affaires annuel de quelque 550 millions de francs, le groupe Zehnder est la première entreprise du secteur des radiateurs en acier. Economiser les ressources dans l'optique de la rentabilité a toujours été un point important de la politique d'entreprise. Cette entreprise traditionnelle participe au programme de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) depuis le début. Ce faisant, elle se confronte activement au problème du CO<sub>2</sub> et est incitée à

améliorer son efficacité énergétique. Plusieurs mesures issues de cette collaboration ont d'ores et déjà été mises en œuvre.

## Températures désagréables

Une des premières halles des installations de production de Gränichen était chauffée avec des générateurs d'air chaud, depuis sa construction en 1970. Résultat: cette halle de huit mètres de haut

était traversée par des courants d'air et les employés grelottaient au plus profond de l'hiver. En effet, avec ce système, l'air chaud s'accumule sous le plafond et le sol reste froid. Afin que la chaleur aille au bon endroit, il faut que la température du plafond soit beaucoup plus élevée qu'en bas. En outre, comme il fallait chauffer tout le volume d'air, la consommation d'énergie était importante.

## Résultats remarquables

Pour le bien-être des individus, ce n'est pas la température de l'air, mais la température ressentie – la moyenne entre la température de l'environnement et du local – qui est déterminante. Les panneaux rayonnants constituaient donc la

solution idéale. L'effet de ces panneaux est le même que lorsque, en plein hiver à la montagne, il est possible de s'asseoir en t-shirt au soleil malgré des températures basses. La sensation de froid et les courants d'air appartiennent dorénavant au passé. La température de la pièce a été abaissée de 3° C et les mouvements d'air sont nettement moins importants, de sorte que la consommation d'énergie a pu être réduite de quelque 30%. Grâce à un investissement total de 70 000 francs, le groupe Zehnder économise 220 MWh de mazout par an. Le délai de rentabilité est estimé à cinq ans. Walter Weber, le directeur, est convaincu que ces économies seront payantes pour l'environnement et pour l'entreprise.

# Imposition des entreprises: notes discordantes dans l'harmonisation

**Le projet d'un calcul consolidé de l'impôt sur les entreprises est prometteur. Ses critiques y voient un cheval de Troie destiné à obtenir l'harmonisation des taux d'impôt.**

Intensification de la concurrence contre maintien d'une Union approfondie: aujourd'hui, les fronts sont tracés plus nettement que jamais. C'est ce que révèlent notamment les efforts en vue d'une harmonisation de l'imposition des entreprises.

## Simplification essentielle

Il règne en Europe une vive concurrence pour obtenir les faveurs des entreprises. Elle s'est encore accentuée avec l'élargissement à l'est. Dans ce climat, plusieurs pays misent sur un blocage: l'Allemagne et la France ont exigé début 2004 une harmonisation des taux d'imposition à l'échelle européenne afin de prévenir le «dumping fiscal». Finalement, c'est le projet d'une règle de calcul commune du bénéfice des entreprises qui l'a emporté. Formé à la fin 2004, le groupe de travail «base de taxation commune consolidée» (CCBT) est responsable de l'élaboration des détails techniques. Le projet doit être prêt dans cinq ans au plus tard.

Un projet ambitieux, qui a ses avantages: Au lieu d'avoir 25 perspectives différentes, on optera pour une vision économique unique. Pour la première fois, les groupes seront saisis comme des unités transfrontalières, qui comptabilisent directement leurs bénéficiaires et les distribuent entre les différents pays de l'UE selon une clé de répartition. Ce n'est qu'après



Laszlo Kovacs, commissaire responsable pour les impôts et taxes

que l'imposition intervient. Cette simplification devrait améliorer sensiblement la compétitivité de l'Europe en tant que place économique. Mais qu'en est-il de la concurrence fiscale?

La Grande-Bretagne craint pour la flexibilité de sa politique fiscale et s'oppose résolument à la base de calcul consolidée. L'harmonisation pourrait accroître les différences entre les systèmes fiscaux du fait que des différences cachées dans le calcul seraient reportées sur les taux d'impôt. De quoi remettre en selle l'harmonisation des taux. La base générale de taxation est-elle le cheval de Troie de l'harmonisation des taux d'imposition?

## Risque de cloisonnement

Un scénario qui pourrait tout à fait s'avérer, estime le Groupement de holdings industrielles suisses. Mais ce n'est pas tout: lorsque l'harmonisation sera mise en œuvre, il existera un risque de protection vis-à-vis de l'extérieur. Les sociétés intermédiaires des groupes européens en Suisse pourraient être priées de déclarer leur bénéfice selon les règles de calcul valables dans l'UE. D'autre part, si l'efficacité du marché intérieur européen s'accroît avec l'harmonisation, la pression en vue de réformes augmentera aussi en Suisse: celle-ci devrait alors enfin créer un droit fiscal des groupes. C'est une raison suffisante pour suivre de très près cette évolution.



Florent Roduit, délégué à Bruxelles

## Pas de miracle à attendre sur le front de la croissance

Le rejet du Traité constitutionnel par la France et les Pays-Bas n'a pas été une bonne nouvelle pour les milieux d'affaires européens. D'abord parce qu'il ouvre une période d'incertitude qui pourrait être longue. Ensuite, parce qu'il constituera un obstacle à certaines réformes du droit de l'Union, qui sont pourtant nécessaires pour la rendre plus compétitive. Enfin, parce que les difficultés institutionnelles qui lui sont liées alourdissent un bilan global déjà peu favorable.

En effet, la croissance économique est faible, la création d'emploi est insuffisante et le chômage reste élevé. A ces éléments préoccupants s'ajoutent l'indiscipline nouvelle de certains de ses membres en matière de finances publiques et la concurrence croissante des USA et de l'Asie. C'est ce constat, pour le moins morose, qu'ont tiré les fédérations industrielles européennes réunies à Lisbonne le 1er juillet dernier pour leur réunion annuelle à laquelle l'économiste suisse a participé.

Ainsi, sans changement de cap rapide, il ne faut pas s'attendre à un miracle sur le front de l'évolution économique de l'UE durant les prochaines années. Les attentes des milieux d'affaires sont donc grandes que durant le second semestre, la présidence britannique de l'UE donne un nouvel élan assez fort pour chasser le pessimisme ambiant et ouvrir des perspectives réalistes et concrètes de croissance et d'emploi.

@ florent.rodut@economiesuisse.ch

# Libre circulation des services et croissance

**La nouvelle directive européenne sur les services améliore la situation dans ce secteur. Les services publics centraux restent dans le giron de l'Etat.**

Le marché intérieur de l'UE repose sur quatre piliers: la libre circulation des marchandises, des personnes, du capital et des services. La circulation des services reste fortement limitée au niveau national. La directive sur les services soumise à la Commission européenne en janvier 2004 induira l'ouverture de ce marché qui aurait dû avoir lieu depuis longtemps. Cela corres-

pond à la logique de l'achèvement du marché intérieur européen et constitue un élément central de l'ambitieux agenda de Lisbonne.

## Garantir les emplois

Que demande la directive sur les services? Seulement la liberté de mener une activité commerciale et de proposer des services à l'échelle européenne. Elle facilite l'accès à de nouveaux marchés, accroît les opportunités de croissance de tout le secteur et renforce donc la sécurité des emplois. Parallèlement, des domaines d'un grand intérêt public,

comme l'éducation et la santé, ne sont pas touchés par ces changements: Il en ressort que les craintes relatives au chômage et à la privatisation de services publics importants sont infondées.

## Le débat a tout juste commencé

L'automne sera mouvementé pour la «directive Bolkestein», qui passera devant le Parlement européen: plus de 1000 propositions de modifications devront être traitées. Un vote du comité compétent prévu pour la mi-septembre indiquera l'orientation future de la directive.

# Le jouet devient un art

**Geomag représente l'histoire récente d'un succès d'entreprise et de marché. Ce produit, génériquement apparenté à la branche des jeux scientifiques, échappe en réalité à n'importe quelle définition générique et devient même un objet de design et d'expression de la fantaisie humaine. Les cinquante tentatives d'imitations dont il a fait l'objet dans le monde entier rendent le succès de Geomag encore plus évident.**

C'est son inventeur même, Claudio Vicentelli, qui nous a accueillis dans le siège stratégique de Geomag SA, créée à Rancate en 2003. Le site de production se trouve à Novazzano. Après avoir eu l'idée initiale en 1998 de créer des applications magnétiques dans la branche des jeux, il a développé progressivement un produit à la fois simple et innovateur. Geomag est fondé sur un brevet déposé sur le plan international; il s'agit d'un système constitué de modules magnétiques qui, enchaînés manuellement de manière appropriée, permet de réaliser les formes bi/tridimensionnelles les plus variées. Les barrettes magnétiques, recouvertes de quelques millimètres de plastique, se combinent avec petites sphères d'acier, permettant ainsi l'expression d'une liberté créative accessible aux personnes de tous âges; car Geomag implique et passionne aussi bien l'enfant qui va encore à l'école que la personne plus âgée.

Parvenir à un résultat si appréciable n'a pas été simple. Il s'agissait en effet de limiter au maximum les dimensions des deux composantes de Geomag – barrette et sphère –, en maintenant le rapport entre la force d'attraction magnétique et le poids-coût des composantes à un niveau aussi élevé que possible. En observant par exemple la construction de la tour Eiffel de Paris - mais aussi celle de n'importe quelle structure que la fantaisie humaine peut générer-, on se rend compte que les composantes essentielles de Geomag sont dotées d'un degré

d'innovation et de précision extrêmement élevé.

## Deux seules composantes, un univers d'applications

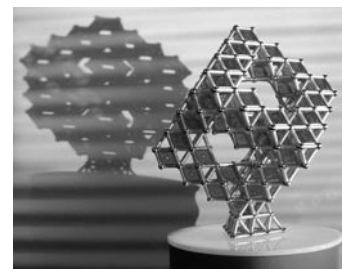
Le choix d'opter avant tout pour un seul modèle de barrette magnétique et une sphère d'acier de diamètre fixe, a permis d'obtenir un produit aux multiples libertés d'emploi. De plus, l'utilisation de deux seules composantes égales a donné la possibilité de développer le projet en peu de temps et de permettre une industrialisation rentable. Le choix des matériaux et du procédé destinés au revêtement antioxydant d'une part, et à empêcher le frottement des composantes magnétiques de la barrette et des sphères d'acier d'autre part, a constitué la phase la plus difficile et complexe et a nécessité toute une série d'études et de tests.

Il ne s'agissait pas seulement de concevoir un produit structurellement simple et résistant, mais

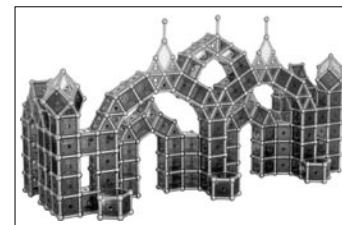
aussi de proposer des barrettes magnétiques et des sphères d'acier esthétiquement réussies et pouvant être aisément manipulées. Car Geomag n'a jamais été un produit voué au jeu exclusivement; c'est avant tout un objet de design et d'ameublement.

## La qualité suisse est un atout gagnant sur les marchés

L'objectif de Geomag était de fabriquer un produit de grande qualité qui puisse s'imposer sur les marchés mondiaux. Or, après quelques années seulement, le pari semble déjà gagné. Le produit est largement présent dans le réseau de distribution mondiale de la branche des jouets, dans les chaînes de magasins spécialisés en jeux didactiques-scientifiques et de modélisme, et dans les circuits de distribution des articles-cadeaux, des objets pour le bureau et l'ameublement. La réalisation, selon les standards de qualité et de sérieux suisses et internatio-



Modèle Cubo



Camelot: un mur de fantaisie

naux, s'est révélée gagnante sur les marchés mondiaux. L'un des objectifs prioritaires de l'entreprise est la protection du brevet déposé. On cherche sans cesse à imiter Geomag, mais ces tentatives sont vaines car le niveau de qualité ne sera jamais égalé.

## Du Tessin en direction du monde entier

La présence de Geomag au Tessin n'est pas un hasard. Dans cette région de la Suisse, l'impact de l'activité industrielle de l'Italie du nord est vivement ressenti; Geomag a ainsi bénéficié de bonnes conditions fiscales et bancaires et a pu ainsi développer un produit apprécié de tous grâce à une technologie de pointe. Cette région, qui réunit deux nationalités, s'est révélé être le lieu idéal pour la mise au point technologique du produit.

## Objet de jeu et instrument didactique

Geomag n'est pas seulement un jeu pour enfants et adultes ou un élément d'ameublement élégant, mais aussi un objet qui stimule la créativité et la faculté de raisonnement. Il favorise l'habileté manuelle, donne libre cours à l'imagination car on peut manipuler et créer des formes à volonté. Geomag se révèle utile également dans la compréhension des lois géométriques, mathématiques, chimiques, ainsi que dans le domaine de l'architecture, de la statique et de la mécanique.



Machine de terminaison

## Trois souhaits en matière de politique économique

- 1 Maintenir une fiscalité compétitive et une quote-part d'Etat raisonnable afin de rester concurrentiel sur le plan international
- 2 Dans notre pays, le label de qualité suisse est reconnu et protégé. Mais la tutelle des brevets au niveau international entraîne des coûts financiers non négligeables, surtout pour les PME.
- 3 Pour l'entrepreneur, il est fondamental de pouvoir compter sur une fiscalité attractive, sur une attitude peu bureaucratique de la part des administrations, ainsi que sur le soutien des institutions bancaires. Lorsqu'on sait reconnaître une bonne idée et soutenir un projet d'entreprise valable, cela rend l'économie suisse plus forte.



# Aide au développement: nouvelles pistes

A l'occasion d'une manifestation commune, Swisscontact et economiesuisse ont plaidé en faveur de nouvelles solutions d'assurance dans les pays en développement et de possibles sources de financement.

Les catastrophes naturelles provoquent d'énormes dommages dans les pays en développement. Selon Lutta Bopp, de Swiss Re, un aspect particulièrement négatif tient au fait que l'économie de ces pays dépend de quelques produits et entreprises seulement et que le secteur des assurances y est sous-développé. A partir de ce constat, Urs Egger, de Swisscontact, a esquissé une ébauche de micro-assurance concernant la création de marchés des assurances dans les pays en développement. Il met à disposition un montant de 100 000 francs pour un projet.

## Nouvelles possibilités de financement

Rudolf Walser, d'economiesuisse, a évoqué dans son expo-



Rudolf Walser, chef économiste, economiesuisse



Philipp M. Hildebrand, membre du directoire de la BNS

sé les propositions de financement qui circulent en vue d'accroître l'aide au développement et en a donné une appréciation économique. Mais tous les projets sont axés sur l'injection de ressources et se dérouleraient en dehors des budgets étatiques. Ils seraient ainsi soustraits à un sérieux contrôle d'efficacité. C'est pourquoi les milieux économiques misent sur une collaboration qui passe par le budget ordinaire et axée sur la mise à disposition de biens publics.

## Les pays en développement et les marchés internationaux des capitaux

Les pays en développement et les marchés internationaux des capitaux en particulier la Chine, parce que ce pays entend une libéralisation progressive de la circulation des capitaux. A moyen terme, la Chine devrait évoluer vers un régime monétaire à taux de change flexibles. Cette politique monétaire de mutation graduelle a fait ses preuves jusqu'ici; elle

pourrait servir d'exemple à d'autres pays en développement.

Philipp M. Hildebrand, orateur invité, a relevé dans son exposé que les flux de capitaux internationaux dans les pays en développement ont à nouveau sensiblement progressé ces trois dernières années. Le représentant de la Banque nationale suisse a fait remarquer toutefois que ces flux se concentrent sur quelques rares marchés émergents,

## Documentation

### Oui à la libre circulation

Argumentaires court et long en vue de la votation du 25 septembre. Téléchargeables sur [www.accords-bilateraux.ch](http://www.accords-bilateraux.ch)

### «dossier politique»

Service de presse destiné à toute personne intéressée. Hebdomadaire, gratuit.

### «Politique économique – Suisse 2004»

Perspectives et points clés de politique économique. Destinée aux leaders d'opinion, aux médias et aux représentants de l'économie. 50 francs. Téléchargeable sur notre site Internet.

### Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise

Code et directive SWX. Gratuit. Téléchargeable sur notre site Internet.

### Corporate Governance:

Swiss Code of Best Practice English. Free.

### Le gouvernement d'entreprise en Suisse

Rapport du prof. Karl Hofstetter (40 francs). Téléchargeable sur notre site Internet.

### «Newsletter»

Destinée aux dirigeants et aux cadres de l'économie, aux médias et au monde politique. Mensuelle, gratuite.

### Politique suisse de la science, de la recherche et de la technologie:

perspectives à l'horizon 2007. Brochure gratuite.

### «Europe – options pour la Suisse et réformes internes»

Brochure, 48 pages, gratuite.

### Concept des dépenses

Contribution des milieux économiques au débat sur les finances politiques. 108 pages, 30 fr. + TVA et frais d'envoi. Téléchargeable sur notre site.

### «Point de repère»

Revue thématique destinée au monde politique et aux médias. Abonnement, gratuit.

### «Service e-mail»

Informations hebdomadaires par courrier électronique, gratuit.

### «Concept fiscal»

Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier. Brochure, 32 pages, Fr. 10.–.

### «Portrait d'economiesuisse»

Domaines d'activités, prestations et objectifs de la Fédération des entreprises suisses, gratuit.

## Consultations

### 26 août 2005

Avant-projet concernant l'examen et le renforcement du cautionnement des arts et métiers (initiative parlementaire de la Commission de l'économie et des redevances du CN).

Contact: [rudolf.walser@economiesuisse.ch](mailto:rudolf.walser@economiesuisse.ch)

 Les membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel nécessaire à [economiesuisse](mailto:economiesuisse)

## Impressum

### Editeur

economiesuisse, Fédération des entreprises suisses

### Rédacteur responsable

Vincent Simon

### Adresse

Carrefour de Rive 1, Case postale 3684, 1211 Genève 3

Téléphone 022/786 66 81

Téléfax 022/786 64 50

mail [vincent.simon@economiesuisse.ch](mailto:vincent.simon@economiesuisse.ch)

Web: [www.economiesuisse.ch](http://www.economiesuisse.ch)

### Rythme de parution

mensuel

### Réalisation

Layout88, Zurich

### Impression

Imprimerie du Démocrate, Delémont

Veuillez faxer le talon au 022 / 786 64 50

Commande  Modification d'adresse

Entreprise

Nom

Rue

Prénom

N° postal / lieu

Fonction

E-Mail